

6.0 crédits	30.0 h + 30.0 h	1+2q
-------------	-----------------	------

Enseignants:	Goedgezelschap Anne ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir atteint le niveau 'B1+' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B1' (Cadre européen commun de référence (CECR)).
Thèmes abordés :	Le cours introduit les principes généraux de la communication, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde néerlandophone. Cette partie plus générale sera suivie d'une présentation détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: exposés face à des publics divers, participation à des débats, animation de réunions, négociations commerciales, conversations téléphoniques, etc. Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances seront enregistrées et feront l'objet d'un commentaire détaillé.
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine néerlandophone et devra au minimum avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en néerlandais. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travaux personnels et examen oral : prise de parole dans une situation professionnelle donnée.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Les thèmes suivants seront abordés : 1) Introduction générale à la communication orale ; 2) Particularités de la communication orale dans l'entreprise (style de direction, motivation psychologique, etc); 3) Spécificité de la culture d'entreprise de langue néerlandaise (termes d'adresse, stratégies de politesse, stratégie de communication selon le sexe de l'interlocuteur, etc) ; 4) Communication intérieure à l'entreprise (informations données au personnel, réunions internes, exposés, etc) ; 5) Communication vers l'extérieur de l'entreprise y compris communication interculturelle avec les partenaires étrangers (entretien d'embauche, informations et conseils à la clientèle, conversation téléphonique, conférence de presse, etc)
Bibliographie :	/
Autres infos :	Le volume 2 (30h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).
Cycle et année d'étude :	<a href="#">&gt; Master [120] en sciences politiques, orientation générale</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences de gestion</a> <a href="#">&gt; Master [120] en ingénieur de gestion</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences économiques, orientation générale</a> <a href="#">&gt; Master [120] en communication multilingue</a> <a href="#">&gt; Master [120] en administration publique</a> <a href="#">&gt; Master [120] en information et communication</a> <a href="#">&gt; Master [120] en information et communication</a> <a href="#">&gt; Master [120] en langues et littératures modernes, orientation germaniques</a> <a href="#">&gt; Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale</a>

Faculté ou entité en charge:	MULT
------------------------------	------